

## **Clinique Juridique Hijra**

### **Stage – Assistant.e de recherche migration et asile**

### **Fiche de poste**

#### **Contexte**

La Clinique Juridique Hijra ([CJH](#)) est une association qui offre l'aide juridique gratuite pour des réfugiés et demandeurs d'asile au Maroc. La CJH mène également un plaidoyer en faveur de l'application des droits des personnes migrantes et pour l'accès à la justice pour les demandeurs d'asile. C'est dans ce cadre que la CJH cherche des stagiaires pour renforcer son travail de recherche en matière de migration et asile. Les stagiaires seront amenés à travailler au sein d'une équipe dynamique, multidisciplinaire et internationale.

#### **Missions confiées**

- Contribuer aux activités de formation et à la recherche académique de la Clinique;
- Aider à mener des recherches en droit de la migration et droit d'asile au Maroc et ailleurs;
- Faire un suivi et analyser les évolutions du système d'asile au Maroc et de l'accès aux droits des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés;
- Aider dans la relecture et édition des textes, contribuer à la compilation de bibliographies, à l'analyse documentaire, ainsi qu'à la synthèse des documents de recherche;
- Rédiger des articles, des rapports et des présentations;
- Traduire des articles de recherche et des documents de l'anglais vers le français et vice versa;
- Participer à des séminaires et conférences nationaux et internationaux;
- Fournir un soutien administratif, au besoin.

#### **Compétences souhaitées**

- Expérience académique et/ou professionnelle en lien avec le domaine de la recherche;
- Bonne compétences de lecture et écriture en français et anglais;
- Excellentes capacités de rédaction et d'organisation ;
- Esprit d'équipe et capacités de communication orale et écrite ;
- Habilité à travailler d'une façon autonome et flexible.

#### **Comment postuler ?**

Veillez lire attentivement les modalités de stage et le calendrier de candidatures dans notre [site web](#) avant de soumettre votre candidature. Les candidatures incomplètes et en dehors des délais indiqués dans le calendrier de candidatures ne seront pas acceptées.